

Image not found or type unknown



Jeux avec mise argent et maladie.

Par **ICHARD**, le **05/03/2009** à **08:01**

bonjour,

Depuis 1999, je suis atteint de la maladie de PARKINSOM.

J'ai du cesser toute activité (j'étais dans la fonction publique) en juin 2005.

Acro de l'ordinateur, je mise sur un site de jeux. ce faisant la maladie de parkinson, son traitement a un effet pervers, il incite le malade à jouer et notamment à miser beaucoup.

ma question est la suivante: le webmaster (phonétique) sachant pertinement l'état de ma santé, pourquoi ne m'a t- il pas avisé! information écrite, téléphonique, que sais-je -

Y a - il une loi qui en la matière pourrait me permettre de récupérer une quelconque somme?

j'ai mis sur 1 an et demie pas mal d'euros - cela fait peur!

je serais heureux d'avoir des éléments en la matières.

merci beaucoup.